

GAZA : STOP GENOCIDE L'EUROPE DOIT AGIR ! MARCHE DE PARIS À BRUXELLES 15-23 JUIN 2025



À NÎMES

RASSEMBLEMENT POUR GAZA

**LUNDI 23 JUIN 18H30
DEVANT LA PRÉFECTURE**

Une grande marche citoyenne est partie le dimanche 15 juin 2025 de Paris.

Les marcheuses et marcheurs feront plusieurs étapes avant d'arriver à Bruxelles le 23 juin 2025.

Objectif : marcher vers Bruxelles avant la réunion du Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement afin d'exiger que l'UE prenne ses responsabilités.

Les co-organisateurs de cette initiative la LDH (Ligue des droits de l'Homme), la CGT, l'Association Belgo-Palestinienne (ABP), l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), la FSU, l'Union Syndicale Solidaires et la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) feront de chaque étape un événement de mobilisation.

L'objectif est de fédérer l'élan de soutien des citoyens et citoyennes français et belges à la population de Gaza autour de l'appel lancé à cette occasion.

L'EUROPE DOIT AGIR !

- Parce que le génocide en cours à Gaza est insoutenable.
- Parce que des projets de déportation de toute la population gazaouie sont annoncés, dans une logique de déshumanisation totale.

- Parce que l'annexion est désormais un objectif revendiqué impliquant la destruction du passé, du présent et du futur de la Palestine et du peuple palestinien.
- Parce que les collaborations économiques et militaires avec le gouvernement israélien continuent, sous la houlette des Etats-Unis mais aussi de l'UE.
- Parce les dirigeants des grandes puissances ont les moyens d'agir, comme ils l'ont fait dans d'autres contextes, en de multiples occasions, contre un pouvoir criminel.

Nous appelons les responsables politiques de toute l'Union européenne et les institutions européennes à exercer sans aucun délai une pression maximale sur le gouvernement israélien pour faire cesser le massacre.

STOP ! STOP AU GÉNOCIDE, STOP À L'ANNEXION !

NOUS EXIGEONS DE L'UE ET DE SES ÉTATS-MEMBRES

- La suspension immédiate de l'accord d'association entre l'UE et l'État d'Israël
- L'arrêt immédiat de toute collaboration militaire et de toute fourniture d'armes à Israël
- La mise en oeuvre de toutes les mesures permettant l'application de la résolution adoptée le 18 septembre 2024 par l'Assemblée générale des Nations unies afin d'obtenir la fin de l'occupation et de la colonisation, par des sanctions contre Israël
- Le respect par tous nos gouvernements des décisions de la Cour internationale de justice (CIJ) visant à mettre fin aux actions du gouvernement israélien qui participent des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide

L'Union européenne et ses Etats-membres ont les moyens de faire respecter le droit international et les droits humains et, en agissant, de se démarquer et de s'opposer aux crimes en cours et à venir !

Marche pour Gaza organisée par :



Organisations en soutien : Union Locale CGT Nîmes • La Cimade • RESF • APTI • Défense des Enfants Internationale

Partis politiques en soutien :